



Fédération Française
de Spéléologie

Section sportive de Spéléologie

Auteur :
José Mulot – DTN
Octobre 2013



Une Section sportive scolaire de spéléologie en collège

Le collège Henri Ageron de Vallon Pont d'Arc accueille la seule **section sportive scolaire de spéléologie** de France. Elle se développe dans une région karstique exceptionnelle à haute valeur patrimoniale. L'enseignement développé durant cette formation permet à douze élèves de quatrième, sur une durée deux ans, d'évoluer de manière autonome dans un environnement spécifique où « la grotte » devient l'objet d'étude avec toutes les valeurs éducatives associées. Vingt-quatre élèves pratiquent la spéléologie au collège Henri Ageron dans les conditions que vous allez découvrir



Un projet éducatif de spéléologie ancré sur le territoire

Au sein de l'Éducation nationale, il existe plus de 3000 sections sportives scolaires réparties sur tout le territoire français. Elles donnent à l'élève la possibilité d'atteindre un bon niveau de pratique d'une discipline tout en conciliant les études mais aucune ne concernait la spéléologie. Et pourtant Le contexte environnemental, socio-culturel, historique et préhistorique du collège de Vallon Pont d'Arc porte l'empreinte de la spéléologie. Les élèves côtoient depuis leur plus jeune âge les grottes et les gouffres et beaucoup rêvent de braver « les entrailles de la Terre ». Depuis une quinzaine d'années les classes de sixième sont déjà impliquées dans un projet pluridisciplinaire, en partenariat avec le musée d'Orgnac, l'Espace de restitution de la grotte Chauvet et la Réserve naturelle des gorges de l'Ardèche. La préhistoire et la géologie se retrouvent avec l'EPS autour d'activités de pleine nature. Le projet « Chauvet Mômes » développé sur le niveau cinquième dans le cadre d'un Itinéraire de découverte vise à suivre l'actualité du projet de la grotte Chauvet en la partageant par l'intermédiaire d'un journal écrit par les élèves. Mais la spéléologie demande des compétences et techniques particulières pour pouvoir explorer les grottes et les gouffres en toute sécurité. Il est donc nécessaire de suivre une formation spécifique de base qui apporte les compétences techniques pour mener des explorations dépassant la simple découverte du milieu sans agrès. De plus, la spéléologie, comme toutes les disciplines des sections sportives, développe la performance physique, l'optimisation du geste technique, la volonté, et les valeurs du sport : la solidarité, le respect des autres et des règles, ... A cela s'ajoute la connaissance d'un milieu spécifique naturel.

La Fédération Française de spéléologie (FFS) est très présente localement par l'intermédiaire du **Comité Départemental de l'Ardèche (CDS)** et de **nombreux clubs**.

Des personnes ressources, spécialistes de l'activité, sont facilement mobilisables sur place dont **Cédric Thomine, professeur d'EPS du collège**.

Voilà tous les éléments qui ont conduit à la création de cette section sportive en Septembre 2012 mais encore fallait-il que le projet se développe.

Les objectifs poursuivis

Ils sont de nature différente et visent :

- L'acquisition de socle commun de connaissances et de compétences
- La performance physique, mentale, technique et humaine conduisant à l'autonomie de déplacement dans un milieu spécifique de manière sécuritaire et responsable
- La connaissance et la compréhension de l'environnement karstique
- La parité garçons-filles
- L'augmentation du nombre de licenciés au sein de la FFS et son rajeunissement
- L'insertion professionnelle dans le domaine de la spéléologie avec comme première étape un lycée où un enseignement facultatif de spéléologie est proposé comme au lycée de Die, par exemple. Les emplois couvrent un champ très large qui va du tourisme spéléologique à l'emploi de cadre technique fédéral ou d'Etat en passant par les emplois environnementalistes.

La mise en œuvre du projet

L'Éducation nationale attribue **trois heures hebdomadaires** à la section sportive **par niveau** pour fonctionner conformément à la circulaire n° 2011-099 parue dans le BO n° 38 du 20 Octobre 2011 soit l'équivalent de 108 heures pour le niveau quatrième et autant pour le niveau troisième. Les séances sont de durée différente selon les semaines en fonction des objectifs : 2h, 3h, 4h ou 8h. L'enseignement se déroule normalement le mardi après-midi pour les quatrièmes et le vendredi après-midi pour les troisièmes avec des séances extraordinaires qui se déroulent sur la journée. Le Principal du collège veille à l'utilisation des moyens alloués par l'EN et à la mise en œuvre d'une pratique sécuritaire en relation avec le Conseiller Technique National (CTN) de la fédération délégataire. Sous la responsabilité du professeur d'EPS, qui possède, dans ce cas précis, le diplôme d'initiateur fédéral et le BEES de Spéléologie, et en collaboration avec des partenaires un projet pédagogique a été construit et se décline en actions de terrain. Pour le niveau quatrième, le menu est le suivant :

- 3 séances en sites artificiels (falaise et portique) pour apprendre les techniques de spéléologie alpines.
- 3 séances en sites artificiels pour éprouver ces techniques
- 2 séances en cavités naturelles pour découvrir le milieu souterrain en le parcourant sans agrès
- 20 séances en cavités naturelles qui mobilisent les compétences techniques de spéléologie alpines pour franchir les obstacles
- 2 séances en canyon
- 1 séance axée sur la biospéologie
- 1 séance d'approfondissement de karstologie
- 1 séance de prospection
- 2 séances sur la préhistoire avec la découverte du porche de la grotte Chauvet
- 1 séance sur les techniques de topographie et cartographie



- 2 visites de cavités touristiques emblématiques ardéchoises : l'Aven d'Ornac et la grotte de St Marcel d'Ardèche

En troisième, le menu est identique dans les grandes lignes avec des cavités plus profondes et un stage de trois jours dans les gorges de l'Ardèche en fin d'année liant canoë, spéléo et créant ainsi une véritable vie de groupe.

L'accès aux sites de pratique nécessitant un déplacement depuis le collège, le projet pédagogique intègre une itinérance à pieds ou à VTT ce qui augmente la charge physique de l'activité tout en remplaçant de manière concrète la spéléologie dans les Sports de nature. La participation des élèves de la section sportive à l'Association Sportive du collège le mercredi est encouragée, à fortiori lors d'APPN.

Le plan de financement

Si le projet éducatif du collège et le projet pédagogique de la section sportive sont les deux conditions préalables à l'ouverture de la section, son fonctionnement repose sur un financement à la hauteur de l'enjeu.

Les charges sont les suivantes, par niveau :

- | | |
|---|------------|
| - Le personnel EN à hauteur de 3 heures hebdomadaires-année | 5000 euros |
| - Les intervenants extérieurs | 3000 euros |
| - Le matériel de spéléologie | 3000 euros |
| - Le déplacement des élèves | 1000 euros |
| - Les frais de fonctionnement | 500 euros |

Soit un total, pour un niveau, de 12500 euros

Les recettes qui permettent d'équilibrer ce budget proviennent :

- De l'Éducation nationale
- Du Conseil général de l'Ardèche
- Du Comité départemental de spéléologie de l'Ardèche
- Des parents d'élèves, mais pour une infime partie

Les partenaires

La section sportive permet de réunir des partenaires autour d'un projet éducatif de spéléologie dans lequel des intérêts de nature différente convergent pour promouvoir cette initiative de spéléologie en collège. Pour les citer :

- Le conseil général de l'Ardèche
- Le CDS de l'Ardèche
- La FFS
- Le Creps Sud Est – Site de Vallon Pont d'Arc
- La grotte touristique d'Ornac et le musée
- La grotte touristique de St Marcel
- La réserve nationale des gorges de l'Ardèche
- Les Conservateurs de la grotte Chauvet
- La ligue de protection des oiseaux Rhône Alpes
- Le club de spéléologie de Vallon Pont d'Arc
- Le club de spéléologie d'Ornac

Dans ce partenariat **le Creps**, qui est le centre de formation pour les diplômes d'Etat de spéléologie, apporte sa contribution en termes de matériel, de mise à disposition de la structure artificielle de spéléologie mais aussi d'encadrement ponctuel.



Le profil des élèves

Le recrutement des élèves est départemental mais un internat offre la possibilité d'accueillir quelques élèves hors Ardèche. Les élèves sont présélectionnés sur dossiers puis recrutés à l'issue d'un entretien de motivation et d'une épreuve de terrain. La pertinence de la méthode de recrutement et la qualité de l'enseignement ont induit une assiduité et une appétence des élèves pour la discipline. Ils poursuivent tous l'activité en troisième pour une deuxième année. L'engouement pour les sports de nature ne se limite pas à la spéléologie puisque certains sont champions académiques de kayak, d'autres champions départementaux de Course d'Orientation (CO) et d'autres encore jeunes reporters sportifs UNSS. De plus, les résultats scolaires sont bons. Ces élèves ont acquis un statut au sein de l'établissement amplifié par les médias qui valorisent l'activité. De fait, ils font la promotion de la section en interne.

Les perspectives

Actuellement **six heures hebdomadaires de spéléologie** sont enseignées au collège Henri Ageron : **trois en quatrième** et **trois en troisième**. Pour faire face au fonctionnement de l'activité sur deux niveaux, qui implique automatiquement une augmentation des besoins, l'EN attribue, en plus, **une heure de coordination**. Sur demande du collège et accord du rectorat, **le poste occupé par l'enseignant d'EPS a été profilé « spéléologie »** pour garantir sa pérennité.

Au-delà de la perspective locale, il est tout à fait envisageable de créer d'autres sections sportives implantées au cœur de régions karstiques qui alimenteraient des lycées identifiés « Sports de nature » où la spéléologie serait enseignée. Mais encore faut-il que le nombre de places offertes par ces lycées soient en adéquation avec la demande. Cette stratégie d'extension passe forcément par les schémas de cohérence de développement des territoires.

L'Inspecteur Pédagogique Régional (IPR) d'EPS et le CTN de Spéléologie apportent chacun leur expertise pour veiller au respect du projet pédagogique et à la pratique sécuritaire

Si l'entrée « Performance sportive » est la préoccupation première et légitime des sections sportives, l'entrée « Milieu souterrain » pourrait être activée en lycée dans le cadre de « l'Enseignement d'exploration » en seconde qui peut faire l'objet de projets pluridisciplinaires de Spéléologie/Canyon comme celui du lycée de Cerêt (Pyrénées Orientales).

Bilan de ce projet éducatif de spéléologie

Ce dispositif de l'Éducation nationale permet d'avoir un temps de pratique suffisant qui rend les élèves acteurs et responsables de leurs déplacements souterrains et ne réduit pas le projet à un convoi d'élèves sous terre. Cela n'aurait pas de sens sur le plan éducatif.

L'intégration des élèves dans les clubs de spéléologie ou l'Ecole Départementale de Spéléologie et de Canyon (EDSC) et, à plus long terme, l'orientation de certains vers les filières professionnelles de spéléologie ou encore l'utilisation des compétences apportées par la spéléologie dans leur future carrière professionnelle sont des objectifs en relation avec **le projet fédéral**.

Lorsque les conditions institutionnelles, territoriales, et associatives se croisent avec une volonté politique affichée il est possible de développer des projets éducatifs de spéléologie conformes aux attentes de l'Éducation nationale et de la Fédération Française de Spéléologie. Mais cela nécessite toujours un moteur capable de mettre en cohérence tous les paramètres. Dans cet exemple, Cédric Thomine, qui a créé le projet et l'anime avec passion, est un chef d'orchestre qui ne ménage pas sa



peine pour rendre crédible le projet et l'installer dans la durée. Sa grande connivence avec Judicaël Arnaud, Cadre Technique Fédéral de l'Ardèche est de bon augure pour la suite.

Il ne reste plus qu'à transposer le projet dans une autre région car l'essentiel est fait : celui de la faisabilité qui ne laisse plus la place au doute.

Pour en savoir plus : <http://www.ac-grenoble.fr/ageron/spip.php?rubrique207>



Pour développer un projet avec l'Éducation nationale :

- Consulter l'espace scolaire du site de la FFS <http://ffspeleo.fr/espace-scolaire-acm-172.html>
- Contacter : jose.mulot@ffspeleo.fr

